

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 695.834

Dispositif pour le remplissage automatique des plumes stylographiques à réservoir contenant un tube flexible.

M. ARMANDO SIMONI résidant en Italie.

Demandé le 19 mai 1930, à 14^h 44^m, à Paris.

Délivré le 6 octobre 1930. — Publié le 22 décembre 1930.

(Demande de brevet déposée en Italie le 20 mai 1929. — Déclaration du déposant.)

Cette invention a trait à un dispositif pour le remplissage automatique des plumes stylographiques, dont le réservoir contient un tube de caoutchouc fermé à son extrémité supérieure et communiquant, à son extrémité inférieure, avec le canal d'alimentation. Dans les plumes stylographiques de ce genre il est nécessaire pour le remplissage de comprimer le tube flexible de façon à chasser l'air qui y est contenu et puis de le relâcher lui permettant de reprendre sa forme originelle par élasticité après qu'on a immergé le bec de plume dans l'encre, de sorte que celle-ci est poussée par la pression atmosphérique à l'intérieur du tube et le remplit.

La présente invention a pour objet un dispositif simple, solide, de dimension très réduite et laissant par conséquent disponible au réservoir une capacité maximale, de manœuvre facile et qui permet de donner à la plume une ligne extérieure très élégante, ce dispositif permettant de comprimer le tube de caoutchouc sur toute sa longueur.

Le dispositif comporte une languette en métal ou autre matière convenable, articulée à un levier, lequel peut osciller transversalement dans le réservoir sous l'action d'un excentrique tournant autour

d'une tige longitudinale traversant un tampon monté à l'extrémité supérieure du réservoir et se terminant par un bouton moleté de manœuvre.

Un couvercle est vissé sur l'extrémité du réservoir et déguise le bouton moleté. En manœuvrant ce bouton on déplace la languette métallique d'une position où elle adhère à la paroi du réservoir et permet la libre expansion du tube de caoutchouc dans une position rapprochée de la paroi opposée du réservoir, où le tube est comprimé contre cette dernière et l'air est chassé pour pouvoir effectuer le remplissage.

Le dessin ci-joint montre schématiquement et à titre d'exemple une forme de réalisation du dispositif suivant l'invention.

Les figures 1 et 2 sont des coupes longitudinales partielles de la plume stylographique, respectivement, dans la position d'écrasement du tube de caoutchouc pour chasser l'air et dans la position où le tube de caoutchouc est relâché pour absorber l'encre.

La figure 3 est une coupe transversale sur la ligne III-III de la figure 1.

Les figures 4 et 5 sont des coupes transversales respectivement sur les lignes IV-IV et V-V des figures 1 et 2. 1 indique le réservoir de la plume stylographique, fermé à

Prix du fascicule : 5 francs.

l'extrémité supérieure par un tampon 2, traversé par un pivot 3 se terminant à l'extérieur du réservoir 1 par un bouton moleté 4 et à l'intérieur du réservoir par un excentrique 5.

Latéralement au tampon 2 monté tournant sur une tige 6 l'extrémité d'un levier 7, dont l'autre extrémité est articulée en 8 à la languette métallique 9.

10 Le levier 7 est pourvu d'un prolongement 7₁ embrassant l'excentrique 5 du côté opposé à celui où se trouve l'extrémité du levier 7 pivoté en 6.

L'excentrique 5 est pourvu d'une dent 15 5₁ servant comme arrêt pour la rotation du bouton 4 lorsque ce dernier est amené à la position des figures 1, 3 et 4 pour produire la compression du tube de caoutchouc 13 ainsi qu'à la position des figures 2 et 5 20 où le tube peut se dilater librement. En effet la dent 5₁ fait contact dans ces positions avec les côtés du levier 7 (figure 4) et respectivement du prolongement 7₁ de ce levier (figure 5). Pour assurer un 25 bon fonctionnement du levier 7, le prolongement 7₁ est guidé dans une entaille comprise entre les épaulements 10 du tampon 2.

Le réservoir 1 porte intérieurement une rainure 11 dans laquelle est logée l'extrémité 30 du levier 7 laissant ainsi l'espace libre au tube de caoutchouc, contre lequel se dispose la mince languette 9.

Le bouton moleté est normalement protégé par une couvercle fileté 12.

35 **RÉSUMÉ :**

1° Dispositif pour le remplissage automatique des plumes stylographiques dont

le réservoir renferme un tube de caoutchouc ou autre, caractérisé par le fait qu'il comporte une lame ou languette en métal 40 ou autre matière convenable, articulée à un levier pouvant osciller transversalement dans le réservoir sous l'action d'un excentrique tournant sur une tige qui traverse longitudinalement un tampon monté à l'extrémité supérieure du réservoir 45 et se terminant à l'extérieur par un bouton moleté de manœuvre.

2° Modes d'exécution divers de ce dispositif dans lesquels : 50

a. Le levier pivoté à une extrémité au tampon et portant à l'autre extrémité la lame métallique de compression du tube en caoutchouc est muni d'un prolongement embrassant l'excentrique du côté 55 opposé à celui de l'extrémité du levier pivoté au tampon, de façon à assurer une commande desmodromique du levier.

b. L'extrémité du levier portant la lame métallique est logée dans une rainure du 60 réservoir, de façon à laisser au tube en caoutchouc un espace disponible maximum.

c. L'excentrique est muni d'une dent servant d'arrêt sur les côtés du levier pivoté au tampon et de son prolongement dans 65 les deux positions extrêmes de manœuvre.

d. Le bouchon est muni d'une entaille de guidage pour le prolongement du levier.

ARMANDO SIMONI.

Par procuration :

DE GARSALADE ET REGIMBEAU.

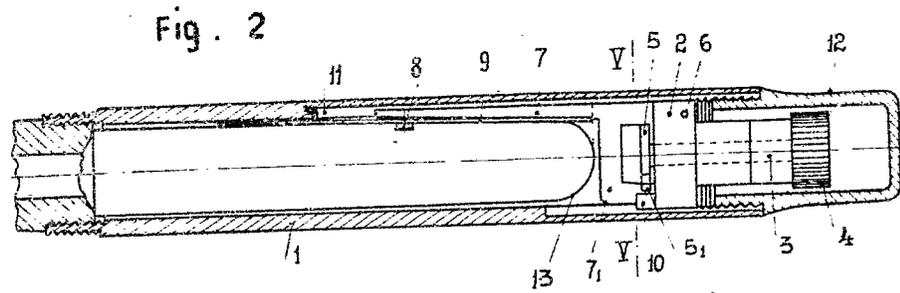
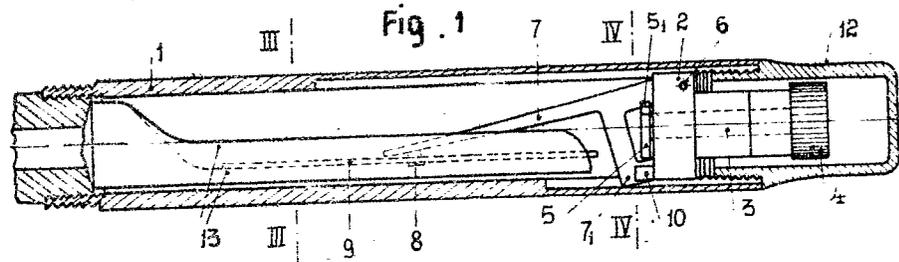


Fig. 3

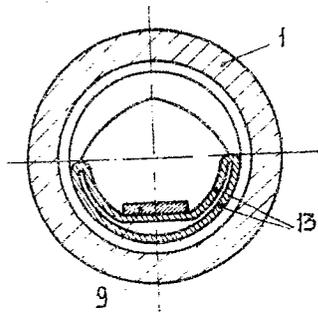


Fig. 4

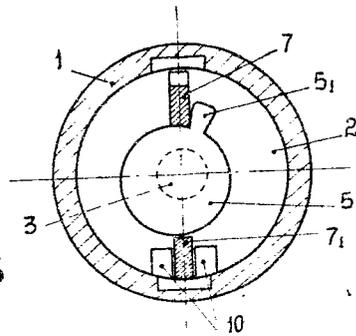


Fig. 5

